

**TRANSFORMATIONS D'UN SYSTEME
AGROPASTORAL
SOUDANO-SAHELIEN
(BIDI ; NORD YATENGA
BURKINA FASO)**

**Colloque "Dynamique des systèmes agraires" M.R.E.S.,
Paris, 16-18 Nov. 1987.
A paraître dans les Cahiers de la Recherche Développement.**

**G. SERPANTIE
G. MERSADIER
L. TEZENAS DU MONTCEL
Y. MERSADIER**

Les quelques pages qui suivent ne prétendent pas rendre compte de l'ensemble des travaux effectués depuis trois ans sur une petite région du Nord Yatenga, au Burkina Faso, par un groupe de chercheurs soucieux de montrer comment soumise à des facteurs humains ou naturels, endogènes ou exogènes, une communauté rurale a tenté de s'adapter pour maintenir un relatif équilibre économique et social. Cet équilibre étant lui même susceptible d'être détruit ou au contraire conforté par les aléas climatiques, des interventions parfois subies (ou refusées) et parfois acceptées (ou adaptées), ou encore par sa propension à innover, dans ses pratiques ou ses comportements.

Nous nous sommes contenté, au travers de l'exposé de quelques faits majeurs, d'évoquer quelques conclusions, d'émettre quelques hypothèses : à propos de la dégradation des ressources, du rôle des interventions extérieures, des modes de gestion du terroir qu'influencent la présence et l'évolution d'un troupeau important, de certaines stratégies individuelles ou familiales.

Pour des démonstrations plus précises, ou pour des aspects non abordés ici, nous ne pouvons que renvoyer à des textes déjà disponibles (dont la liste est donnée en annexe), et à des rapports à venir : la plupart des recherches ne sont pas encore parvenues à leur terme.

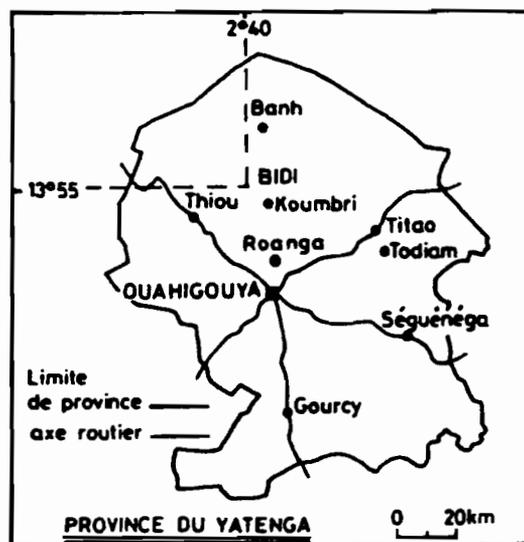
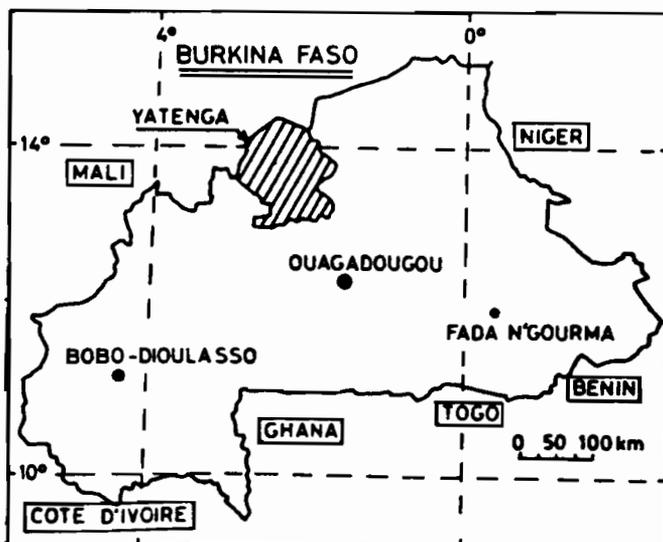
*

* *

En préalable, un bref rappel géographique et historique est nécessaire, car il explique certaines spécificités du peuplement et du régime foncier.

La zone étudiée, qui a pour centre le village de Bidi est située à une quarantaine de kilomètres au Nord de Ouahigouya, chef lieu de la province du Yatenga et capitale du royaume mossi du même nom dont les marches se situaient précisément, vers le Nord, autour de cette zone vers la fin du XIX^e siècle.

Les Dogon ont occupé la région avant le XV^e siècle, pénétrant vraisemblablement dans le Yatenga actuel par le Nord Ouest, en venant du Mandé occidental. Leur peuplement semble avoir été particulièrement dense : des traces en sont encore visibles à Bidi où ont été relevés deux sites regroupant des buttes parsemées de débris de poteries.



A partir du XV^e siècle, les Fulsé (ou Kurumba) venant du Nord se sont superposés au peuplement Dogon, qui ont amorcé un reflux vers la plaine du Gondo et les falaises de Bāndiagara qui la dominent lorsque s'est renforcée la pression des Mossi (quelques établissements perdurent au nord de Bidi).

Au XVI^e siècle est fondée la chefferie Fulsé de Youmbri (actuellement chef lieu de la préfecture dont dépend Bidi), par extension de la maîtrise de terre de Roanga, située à 20 km au Sud : le pouvoir du chef de terre Fulsé s'étend alors jusqu'au Sud du terroir actuel de Bidi.

Au XVII^e siècle et jusqu'à la fin du XIX^e, le nord et l'est de la province actuelle sont progressivement occupés par trois groupes peul nomadisant autour de leurs chefferies : Thiou (les Diallobé), Banh (les Fittobé) et Iodiam (les Torobé). Les Fulsé auraient alors mis à leur disposition, autour de leurs chefferies, des territoires où établir champs et campements. C'est pourquoi la toponymie locale est en majorité fulfudé : le nom même de Bidi étant le pluriel widizou, puits ou puisards peu profonds, signe du caractère privilégié de ce lieu à cette époque.

Au moment où vont s'installer les premiers éléments du peuplement actuel, le territoire de Bidi n'est donc occupé que de façon temporaire : les premiers Mossi viennent depuis Kumbri cultiver les bas-fonds durant la saison des pluies, laissant parfois leurs récoltes dans des greniers construits près des campements peul.

Deux modes de gestion de l'espace se côtoient alors. Le premier, de type agricole, hérité des traditions animistes Fulsé que légitiment le système féodal mossi en reconnaissant aux chefs de terre, gardiens religieux de territoire le pouvoir d'accorder aux cultivateurs qui le demandent le droit d'occuper les terres vierges sur lesquelles s'exerce leur compétence. Le second de type pastoral, pratiqué par les peul qui parcourent un espace sans limites fixes, leur seule contrainte étant de mettre en accord leur capital vivant et mobile avec les potentialités des lieux.

Les premiers sédentaires réels seront des Rimaïbés, captifs de peuls affranchis, fondateurs du premier quartier de Bidi et titulaires du premier terroir de culture. C'est eux qui recevront en particulier les premiers Mossi, fractionnant leur terroir pour satisfaire leurs demandes, puis d'autres arrivants, silmi-mossi, maransé, yarsé, forgerons. Cette première phase (1898-1930) voit naître les quatre zones d'habitat homogènes bordant le bas-fond : rimaïbé, mossi et assimilés, silmi-mossi, forgerons, chacune pourvue de son "terroir de quartier". Ces unités secondaires vont-elles aussi se fractionner au fur et à mesure des arrivées, chacun pouvant concéder à son tour une partie de ses terres, chaque nouvel arrivant s'adressant à ceux de son lignage ou de son ethnie. Cette deuxième phase de colonisation agricole a provoqué un resserrement de la maille de l'habitat, organisé en quartiers, regroupement plus ou moins dense de cases et de greniers.

Ils sont monocellulaires quand la première habitation est devenue le centre d'un agglomérat compact de membres d'un même lignage, pluricellulaires si les nouveaux arrivants ne sont pas de même lignage ou de même rang social.

Cette fragmentation de l'habitat, doublée d'une fragmentation des terres cultivables, forcément inégalitaire en fonction de la date d'arrivée, s'est poursuivie jusque vers 1960, avec les derniers arrivants (alors que des départs avaient déjà eu lieu).

Face à l'animisme Fulbé, qui associe sacralisation de la terre et division du domaine agricole, les Peul, musulmans de longue date, tolèrent ces pratiques entérinées par le pouvoir politique Mossi qu'ils considèrent comme prééminent, bien que la création d'une chefferie Mossi par le "Yatenga Naba" ne date que de 1930. Ils ont concédé peu à peu une grande partie de leur domaine, se repliant en plusieurs campements à la périphérie des champs de concession. Ils y ont construit des huttes et des greniers qu'ils abandonnent en saison sèche, dès les récoltes terminées, pour venir s'installer près des points d'eau permanents du bas-fond où les troupeaux paissent les résidus de récolte.

En Décembre 1985, 3.200 personnes ont été recensées à Bidi*, que l'on peut grosso modo répartir en trois groupes : peul (11 %), rimaïbé (19 %), et 70 % de mossi et "assimilés" : silmi-mossi, yarsé, forgerons etc... qui ont adopté la langue et le genre de vie des mossi, la quasi généralisation de l'islam ayant accentué l'homogénéisation.

La comparaison avec des recensements antérieurs est peu démonstrative : les découpages, les techniques et les objectifs étaient trop différents. Le précédent a eu lieu en 1979 : divers ajustements permettent de conclure à une stabilité de la population en six ans. Au delà, la mémoire des anciens est quasi unanime : un maximum a été atteint dans les années cinquante, mais le total n'a jamais dépassé de beaucoup 3.500 individus.

C'est donc une population relativement stable qui a été confrontée à une forte dégradation des ressources.

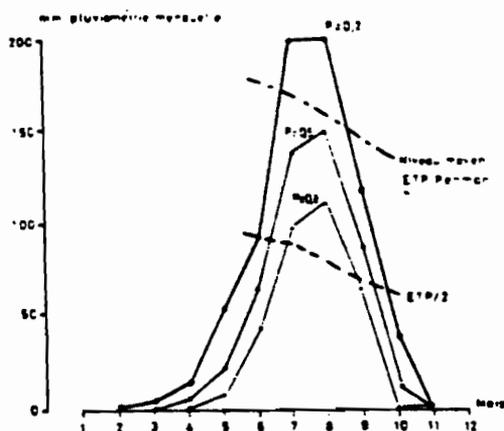
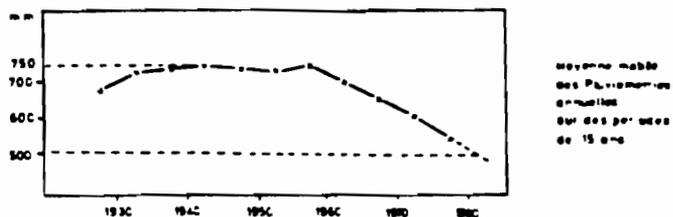
I. La dégradation du milieu et des ressources

Le système agraire qui s'est mis en place au cours de la première moitié du siècle peut être représenté comme on le fait souvent par trois pôles : la société, avec ses objectifs, et ses pratiques sociales ; les ressources qu'elle met en oeuvre dans le cadre de contraintes ou d'atouts donnés ; les outils et les unités de transformation de ces ressources.

On assiste depuis une quinzaine d'années à une fuite de ces ressources. La dégradation de l'éco-système soudano-sahélien où elles étaient prélevées ne permet plus leur renouvellement. Ce constat est bien connu. Notre contribution sera ici de préciser les mécanismes de cette dégradation dans le cas du territoire de Bidi, ainsi que les implications de cette évolution : réversibilité, possibilités de reproduction du système, stratégies mises ou à mettre en oeuvre.

Pour mesurer et expliquer cette dégradation, nous nous appuyons d'une part sur une analyse de deux séries de photos aériennes (1952 et 1984), d'autre part sur la mémoire collective, perçue au travers d'entretiens avec des "anciens".

* Nous verrons plus loin que ce chiffre doit être révisé, en baisse d'une centaine de personnes, et modulé en fonction des saisons.



Les courbes ci-contre montrent de façon éloquent la dégradation du climat régional au cours du XX^e siècle. Une période assez sèche à 650 mm (1910-1930), la phase sèche actuelle depuis 1970 (530 mm. en moyenne), encadrant une période humide plus longue de précipitations stables à 750 mm. Nous prenons comme hypothèse que ce niveau de 750 mm est la donnée climatique à prendre en compte pour situer l'éco-système malgré la variabilité inter-annuelle importante et l'existence de périodes sèches. L'incertitude inter-annuelle des pluies, compte tenu du pouvoir de rétention variable et de la demande en évaporation a certainement constitué l'une des causes principales de la différenciation géographique des écosystèmes, des stratégies de production et donc du paysage.

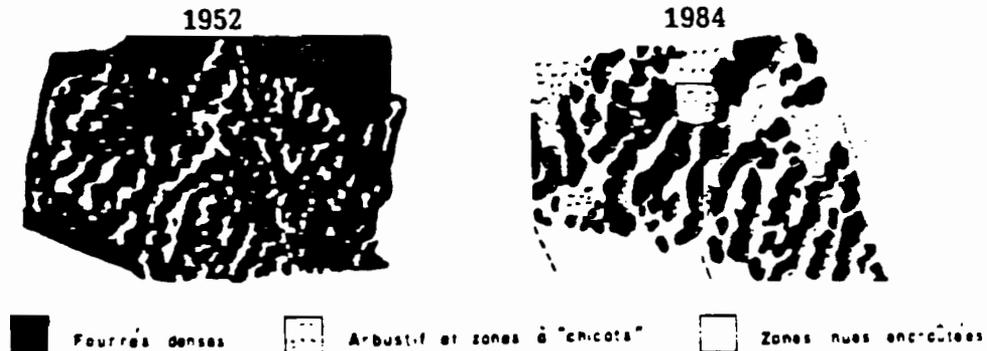
Ayant été peu sollicité par les activités humaines pendant la première moitié du XX^e siècle, l'état en 1952 du milieu observé devrait refléter une situation en équilibre.

Le socle granitique fortement cuirassé a subi un démantèlement conduisant à un paysage faiblement mais régulièrement ondulé, caractérisé par des interfluvés peu étendus (5 km) constitués, depuis les sommets, de cuirasses résiduelles plus ou moins importantes (du chicot au "bowal"). Ces pseudo cuestas sont suivies d'un talus puis d'un glacis constitué au dessus des altérites, d'une carapace qui se poursuit en pente faible (1 à 2 %) jusqu'aux bas-fonds alluviaux. Les horizons qui surmontent ces cuirasses sont hérités d'apports éoliens et colluviaux, plus ou moins épais selon l'orientation des reliefs, le profil des cuirasses et des carapaces sous-jacentes et leur place sur la pente.

Les sommets et les bowé ont en 1952 l'apparence d'une savane herbeuse parsemée d'arbustes. En brousse, la sécheresse des dernières années a entraîné la mort de nombreux arbres et la contraction des plages herbeuses, là où l'eau de ruissellement se concentre. A proximité des campements d'éleveurs qui préfèrent ces sites incultes pour y établir leur habitat, ces formations ont disparu, laissant le sol nu vite décapé et transformé en "champs de cailloux". Cette dégradation est irréversible.

Les glacis supérieurs portent des sols très peu épais, instables, sablo-limoneux, qui ont conduit sous ce climat au faciès de la brousse tigrée, particulièrement évolutif. Il se caractérise par des bandes de végétation arbustive et herbacée dense, perpendiculaires à la pente, entre lesquelles s'intercallent des bandes de sol nu gravillonnaire ou encroûté. En période humide, les bandes de sol nu sont réduites et progressent lentement vers l'amont, sous l'action des phénomènes d'érosion dans leur partie supérieure et de sédimentation sur leur partie inférieure.

En 1984, l'observation d'une zone éloignée du village et peu parcourue montre que la contraction de la végétation s'accroît par élargissement des bandes nues à partir de la "zone à chicots", qui est le démantèlement de l'aval du fourré par érosion régressive. La bande dénudée sert d'impluvium, mais les conditions sèches et sans doute un broutage excessif empêchent la progression du fourré par colonisation de l'amont.



Cette évolution peut être réversible, puisque les matériaux et les eaux sont en grande partie piégés par la litière des fourrés. Mais il semble illusoire d'espérer une réhabilitation de ces formations dégradées par simple replantation d'espèces locales, en période de sécheresse, sans dispositif de blocage mécanique durable des eaux.

En revanche à proximité, l'accroissement de la population de Gidi a conduit à une extension des surfaces cultivées sur ces glacis. Les paysans ont été attirés par ces sols humifères, riches en mésafaune sous les fourrés et pourtant excessivement fragiles, ainsi que par le bois d'œuvre. Outre la quasi disparition de ces brousses près des quartiers, l'effet le plus spectaculaire est celui de la mise en culture de zones étendues sur lesquelles se sont développés un ruissellement organisé et une érosion en griffes. Bien que les résultats agricoles aient été au début satisfaisants, ces sols se sont vite épuisés. Leur abandon n'a pas permis le retour immédiat de la végétation. Le sol très instable, non protégé, s'est encroûté sur de larges étendues, le ruissellement accru a découpé l'horizon superficiel comme le prouve le déchaussement accentué des rares troncs d'arbre. Une grande partie des zones d'interfluvies est ainsi transformée en zones absolument nues. Cette dégradation est peu réversible, compte tenu de la disparition du sol.

A cette dégradation par la mise en culture s'ajoute à proximité du village celle due aux couloirs à bétail, rayonnants, qui détruisent la structure de la brousse tigrée et s'élargissent d'année en année.

Les hauts de pente ont été recouverts par les épandages éoliens pendant les dernières phases désertiques.

Une formation arborée homogène particulièrement dense (peuplements de *Ptérocarpus lucens*) établissait une solution de continuité entre la brousse tigrée et les bas de pente, là où l'épandage éolien était suffisamment épais. Ces formations ont subsisté en de rares endroits, généralement éloignés du village.

Dans les zones fréquentées, la dégradation des couverts herbacés par le bétail en conditions de sécheresse accusées a provoqué des encroûtements et une érosion laminaire généralisée, un accroissement du ruissellement et le déchaussement puis la mort des arbres.

Actuellement, ces zones sont peuplées de troncs morts, le sol sableux initial ne subsiste que sur de rares dunes herbeuses séparées par de larges espaces gravillonnaires ou encroûtés. Sur ces faciès, on note la présence d'espèces sahariennes telles que *Maerua crassifolia* et des épineux dont quelques acacias, ainsi que des espèces annuelles sahéliennes (*Aristida adensionis*, *Schoenfeldia gracilis*...) qui remplacent les vivaces. Ailleurs, c'est l'utilisation des arbres comme bois de charpente et la mise en culture malgré la faible épaisseur du sol qui ont provoqué les mêmes résultats. La dégradation de cette facette du paysage est quasiment irréversible, à moins que ne soit réinstallée une formation en bandes alternées (du type brousse tigrée), au moyen d'aménagements physiques adéquats.

Les bas de pente sont constitués de sols ferrugineux issus d'apports éoliens et colluviaux de 0,2 à 2 mètres d'épaisseur, surmontant cuirasses ou carapaces superposées aux altérites. L'horizon A est sableux (5 à 10 % d'argile), mais en bas de pente et dans les cuvettes il est plus argileux, (10 à 15 %) et des traces d'hydromorphie dans les horizons inférieurs témoignent de difficultés de drainage. En 1952, la majeure partie de ces zones cultivables a été exploitée, soit en permanence près des villages, soit de façon temporaire "en brousse" ; 10 % des surfaces sont en culture en 1952 : les successions étant en moyenne de cinq ans, la durée des jachères était de l'ordre de 50 ans. La végétation qui les recouvre alors est une savane arbustive dense appelée "savane tachetée" car piquetée de taches nues liées aux termitières, et aux arbres utiles conservés dans les champs. Ces jachères étaient les meilleurs pâturages en raison de la densité de graminées pérennes bien appréciées en saison des pluies.

En 1984, on ne retrouve plus trace de ces formations continues, en dehors des lieux de stagnation de l'eau, dus à des cordons éoliens. A leur place, la surface est occupée à 50 % par des "champs de brousse" garnis de quelques vieux arbres, souvent en mauvais état (surexploités par émondage et souffrant de sécheresse). La durée excessive d'exploitation actuelle (10 ans), ramène à 10 ans la durée des jachères, et réduit doublement les chances de repousse de ligneux. Ces sols, déjà instables, sont épuisés par dix années de culture sans restitutions, bien que les pailles le plus souvent laissées sur place nourrissent la mésofaune, ce qui entretient une porosité minimale. Le recours au labour par les paysans les plus aisés permet des semis tardifs et restitue une porosité passagère. Néanmoins il accentue à terme la dégradation de la structure des horizons de surface et conduit très souvent à une érosion en nappe car les conditions favorables à sa mise en oeuvre ne sont pas réunies. Seule l'utilisation des engrais ou du fumier localisé permet d'obtenir un rendement décent, mais cela permet aussi de pérenniser la culture ce qui est néfaste à terme. Les champs se couvrant alors de "zimpele", taches nues encroûtées et sèches difficiles à semer, à sarcler, improductives. Elles sont issues soit de l'ablation de l'horizon A (labours dans les passages d'eau et pentes "fortes"), érosion aux ruptures de pente, soit d'un tassement ou d'un piétinement (aires de battage, zones ombragées, chemins) soit d'anciennes termitières, soit elles sont abandonnées pour improductivité et doivent être considérées comme jachères. La tentation de labourer ces taches ne fait qu'accroître leur étendue mais des pratiques de réhabilitation par apport massif de matière organique ou piégeage des sables éoliens et de l'eau par divers procédés sont fréquemment observées. Elles témoignent d'une volonté de conservation du sol de la part de ces paysans.

Lorsque le champ doit être abandonné, passée une première année ou les arrières effets de la culture permettent à un tapis d'adventices de pousser (*Zornia glochidiata* surtout), le sol mal protégé et instable s'encroûte rapidement d'une part sous l'action de la pluie, d'autre part, par sédimentation des particules fines arrachées sur l'horizon B, dans les passages d'eau en amont. Cet encroûtement et les mauvaises conditions hydriques conduisent à faire disparaître la végétation les années suivantes (assèchement progressif du milieu, incapacité du sol à piéger les graines). En saison sèche, seuls subsistent les rares arbustes épargnés par la longue mise en culture, qui favorisent l'atterrissement des sables issus de la reprise éolienne des zones nues. Les petites dunes, ainsi formées, sont les seules à porter une végétation, ce qui ne suffit pas à faire fonctionner la jachère. Une diversification s'observe alors : en haut de pente, les jachères sont pratiquement nues ; en bas de pente et dans les cuvettes, elles bénéficient des nappes obliques, du ruissellement et d'une meilleure rétention qui favorisent la repousse des ligneux. Ces mêmes jachères sont fréquemment cultivées pour les besoins des champs individuels (femmes, cadets, groupements), sans aucune restitution, ce qui ne résoud rien. L'apauvrissement de ces bas de pente, qui portaient la plupart des ressources à faible coût de prélèvement en 1952 (terres de surplus, paturages à lait) pose actuellement le problème le plus crucial au système agropastoral. Si les champs de "concession", proches de l'habitat, souvent très retrécis mais fumés et parfois protégés contre l'érosion ont pu conserver leur potentiel malgré les faibles pluviométries, les champs les plus éloignés, donc mal fumés posent un réel problème agronomique. L'amélioration de leurs jachères apparaît difficile en dehors d'une meilleure gestion des eaux de ruissellement par des aménagements adéquats, à faible entretien (cordons pierreux enherbés, cloisonnés, filtrants isohypses). Mais, à la différence des facettes du paysage précédent, cette dégradation n'est pas irréversible et les travaux nécessaires sont ici beaucoup plus rentables. Une gestion différente des biomasses de restitution, l'apport mesuré d'engrais et de fumier, le travail localisé du sol en saison sèche, l'exploitation et le ralentissement des ruissellements érosifs par des aménagements de répartition et de freinage peuvent créer un milieu culturel à fort potentiel et à faible risque, en contrepartie d'un investissement en travail de saison sèche néanmoins important, mais définitif.

Les bas fonds organisent le paysage, drainent le ruissellement. Ils se composent de trois zones.

Le glacis de raccord ou "chanfrein" relie la pente inférieure au niveau de base. Cette pente convexe, assez forte (2 à 3 %), montrait déjà en 1952 un décapage accentué près des villages et au passage des voies de communication, sur les sites d'anciens villages Dogon et de hauts fourneaux. Mais surtout, abusivement mis en culture, ces terrains en pente exposés aux vents d'est et au ruissellement ont aujourd'hui en grande partie disparu. Cette dégradation est difficilement réversible, sauf aménagements coûteux et reboisements pare-vent difficiles.

Les terrains de bordure disposent des apports sableux de l'érosion hydrique du chanfrein, des apports en eau et en matières fines des plus hautes crues et du ruissellement de petits affluents mais restent filtrants et ne sont que rarement submergés. La production de Mil y est garantie en année sèche comme humide. La clôture qui les entoure parfois semble fortement contribuer à leur protection contre l'extension des zones de chanfrein.

Le lit du bas fond est la zone régulièrement inondée par les crues. La sédimentation et la bonne production de biomasse de restitution autorisent la culture permanente. Son paysage a fortement évolué.

En 1950, il semble que la majorité du bas fond principal était cultivée sans jachère (rotations coton de rente sorgho, petites rizières dans les cuvettes). Les arbres étaient rares. Par contre les bas fonds éloignés témoignent de longues jachères laissant un pâturage de soudure abondant. Depuis la sécheresse la fonction des bas fonds a changé : produire du sorgho de sécurité, ou du mil si le sol est très sableux. Les jachères qui portent le pâturage de soudure sont réservées au pâturage d'animaux au piquet (animaux de trait et d'embouche). Le riz a regressé. Le plus spectaculaire est l'utilisation du bas fond à de nouvelles activités : arboriculture fruitière (manguiers, nérés, goyaviers) et le maraichage de saison sèche. Ces activités sont apparues dans les années 50, sous l'impulsion de commerçants de Bidi. Mais leurs revenus ont considérablement diminué depuis la sécheresse qui a réduit le débit et la durée des nappes, la concurrence d'un maraichage périurbain performant, l'interdiction récente de réaliser des clôtures à partir des ressources en bois du territoire. Le coton, combattu par la sécheresse, le bétail divagant, et la concurrence du sorgho vivrier, a disparu.

A l'heure actuelle, les terres du bas fond cultivées en continu depuis longtemps voient leurs qualités remises en cause par une pratique qui est apparue avec la sécheresse et l'accroissement de l'élevage sédentaire : l'enlèvement total des résidus de céréale pour l'affouragement de saison sèche. Cette absence remet en cause l'activité mésofaunique et pourrait entraîner une chute de la porosité et des qualités agricoles de ces sols.

II. La gestion du territoire

La péjoration des ressources a provoqué, la population restant sensiblement constante en première approximation, des transformations dans la gestion du territoire : gestion de l'eau, gestion des sols, gestion du troupeau, ces transformations ayant été parfois suscitées par des intervenants extérieurs, agissant avec plus ou moins de perspicacité.

Gestion de l'eau : en 1952, sous une pluviométrie de 750 mm, le paysage se différencie par la qualité, la profondeur du sol et la distance au village qui règle le type d'occupation et les formations végétales. En 1984, sous 500 mm, ne subsistent des arbres en bon état que dans les îlots de fourrés résiduels, dans les creux topographiques, dans les champs permanents ou les façons superficielles améliorent l'infiltration. Sur les champs non fumés, à état de surface vite dégradé, la mauvaise infiltrabilité est compensée par l'utilisation systématique du ruissellement de nappe, canalisé vers les champs en irrigation d'appoint. Les zones dégradées supérieures deviennent des impluviums indispensables.

L'amélioration de la gestion de ces eaux ne peut passer, d'après nos expériences, que par le freinage de ces ruissellements au moyen de barrages en pierres ou en branchages, isohypses, filtrants, cloisonnés et enherbés. Ces aménagements sont réalisables par les paysans les plus aisés.

Dans les bas fonds, le module des crues s'est accru en même temps que se dégradait l'état de surface des bassins versants. Le sorgho de bas fonds voit son rendement chuter lorsqu'en début de croissance il est gêné par ces crues violentes. Des aménagements simples, accessibles à de petites communautés (échelle du quartier), construits en gabions, permettent de revaloriser ces terrains à travers une riziculture pluviale intensive.

Ce type d'aménagement peut entrer en concurrence avec les barrages de retenue qui permettent tout en inondant complètement les bas fonds de conserver une réserve d'eau pendant une partie de la saison sèche, de pratiquer sur leurs bords des cultures de contre saison, et peut être, sous certaines conditions, d'alimenter les nappes phréatiques.

Car si le granite fissuré constitue un réservoir encore suffisant mais profond et donc accessible seulement avec des techniques de forage modernes (deux forages, équipés de pompes manuelles à faible débit, ont été mis en service à Bidi en 1986), les nappes phréatiques accusent un abaissement très important depuis 1950, les puits tarissant plus tôt dans la saison. Il en résulte des conséquences graves pour certains quartiers défavorisés : impossibilité de pratiquer le maraîchage, pénibilité accrue du transport de l'eau à usage domestique, difficultés d'abreuvement du bétail. Pourtant les aménagements nécessaires à l'autonomie en eau de ces quartiers ne semblent pas toujours jugés prioritaires par la population villageoise, qui semble préférer les aménagements à usage plus collectif (barrages, écoles, dispensaires).

Gestion du terroir agricole : la lecture du paysage de 1952 révèle l'inégalité des quartiers vis à vis de la qualité de la terre. Le quartier de la chefferie, celui des rimaïbé disposent d'un terroir de village et de bas fond très important, adapté à ses besoins en coton (culture de rente), en sorgho (sécurité). La chefferie n'a pas au départ, misé sur la "brousse", plus contraignante. Les communautés peul disposent de terrains de bas de pente étendus, mais de peu de bas fonds et encore moins de champs éloignés. A l'inverse, certains quartiers installés les derniers ont dû se tourner en priorité vers la brousse et leurs champs de concession sont exigus. Actuellement, ces détentions individuelles de ressources ont peut changé. Certains quartiers mossi, plus aisés, cultivent à présent des terrains possédés par leur "clientèle" peul en migration. Cette première "donne", explicable historiquement, est devenue contraignante : certains bas fonds aménageables sont accaparés pour des cultures intensives, il est difficile d'aménager des terres prêtes ou de les reboiser, et surtout les superficies deviennent insuffisantes lorsque la place de l'agriculture dans le système de production s'accroît.

En dehors de ces quartiers particuliers, le système de culture était classique : une auréole de champs collectifs de concessions fumés par les petits ruminants et les contrats de fumure conclus avec les peuls qui assuraient la soudure alimentaire du bétail. Plus loin les champs de village, sur pentes ou bas fonds, bien surveillés, parfois fumés, parfois laissés en jachère, assuraient le gros de la récolte des champs collectifs et, pour les femmes et les cadets, une production de rente. Les champs de brousse avaient pour but l'obtention d'une sécurité plus étendue et d'un surplus vivrier, parfois commercialisé. Les travaux n'y étaient pas prioritaires, et le type de culture était très caractéristiquement extensif.

Aujourd'hui les quartiers les plus entreprenants, gros producteurs de mil, disposent de trésorerie et font couramment appel à de la main d'oeuvre rémunérée ("invitations" de groupements) utilisent des animaux de trait et des outils attelés. Le labour, qui autorise des semis tardifs, permet d'augmenter les superficies (plus de 1,5 ha par actif). Comme ils ont su s'assurer la faveur des détenteurs fonciers peul, la croissance des terroirs familiaux reste encore possible. Mais l'ancienne organisation concentrique des systèmes de culture s'est estompée.

Attentifs aux innovations prometteuses, ils ont à présent les moyens de miser sur leurs différents champs suivant leur situation dans le paysage, leur sol, leur état hydrique, indépendamment de leur distance, et d'optimiser ainsi les productivités. Pour cela, ils ont intégré aux anciennes pratiques les "tours de plaine" à mobylette, le travail du sol et le transport attelés, le maraichage spécialisé et poursuivront bientôt par le sarclage attelé.

A l'opposé, les quartiers moins favorisés et moins entreprenants ont vu leurs terroirs et leurs rendements fondre rapidement. Ils ne subsistent que grâce à l'appoint des migrations de travail, du petit commerce de saison sèche, du petit élevage et de l'aide extérieure. Ils misent aussi sur l'orpillage, quelques maigres sites aurifères ayant été redécouverts récemment : travail de saison sèche exténuant pour un résultat bien aléatoire. Leur agriculture est avant tout basée sur la sécurité, ce qui les pousse à cultiver le maximum de surface en rejetant de nombreuses innovations. Ils montrent pourtant une volonté évidente d'améliorer par eux mêmes ce système : en témoignent les nombreuses réalisations spontanées entreprises durant la dernière saison sèche (citernes, radiers, diguettes, etc...)

Gestion des troupeaux et des pâturages : les éleveurs Peul décrivent la période antérieure aux années de sécheresse comme une ère d'abondance où le lait d'une quinzaine de bovins et la production d'un petit champ suffisaient à l'entretien d'un ménage (le chef de famille, ses épouses et ses enfants non mariés). Les transhumances d'hivernage étaient pratiquées couramment pour assurer une soudure correcte et permettre le respect des "cures salées", ce qui réduisait les risques de dégâts dans les cultures. Le mode de vie Peul était respecté, les travaux des champs réduits puisque ni les femmes ni les bergers adultes n'y participaient. Cette période correspond à une relative croissance du cheptel bovin, en réponse aux différentes fonctions du bétail chez les éleveurs (et en particulier la reproduction sociale).

La stratégie du groupe Mossi s'est fondée sur la reconnaissance implicite d'une complémentarité avec l'autre groupe important de Bidi, Peul - Rimaïbé, qui possédait les plus grandes superficies de terre et d'autre part, grâce à son élevage essentiellement bovin, permettait les transferts de fertilité indispensables des pâturages vers les champs pérennes, et pouvait prendre en charge l'aspect contraignant de la conduite de leurs animaux d'épargne (abreuvement, soins, conduite au pâturage), avec partage du produit. Ces travaux, mal connus des Mossi, sont peu valorisants pour la main d'œuvre lorsque le nombre de têtes est réduit. Le fonctionnement du système s'est donc basé au départ sur des rapports contractuels entre groupes spécialisés : contrats de confiage (garde des animaux avec contrepartie en nature, et de plus en plus en espèces), contrats de fumure (fumure des champs de village par stabulation en échange de mil, d'accès aux résidus de récolte et aux puits), contrats de cession de terre (relations privilégiées de clientélisme aboutissant à des prêts de terre).

Cette complémentarité dans la gestion des ressources se doublait d'une forme d'intégration élémentaire au sein même de l'exploitation mossi : un petit troupeau d'épargne, facile à monnayer valorisait les résidus de légumineuses alimentaires. Le fumier produit en saison sèche était épandu sur les champs proches des habitations. On peut penser qu'à Bidi, cette fumure et le pacage peul palliait l'absence d'un parc d'Acacia albida, fréquent dans les vieilles régions agricoles du Yatenga mais absent dans une zone récemment colonisée.

La mobilité des troupeaux a considérablement baissé dès le début des années 70 : les transhumances de cure salée, vers le sud, et d'hivernage, vers le nord, disparaissent en même temps que les pâturages et les points d'eau dans les lieux traditionnels de destination. Il y a eu alors, malgré la forte mortalité liée à la sécheresse, accroissement de la charge pastorale sur le territoire de Bidi et augmentation du coût d'entretien du troupeau.

On constate en parallèle une raréfaction des contrats d'interdépendance : les échanges entre groupes spécialisés sont contrariés par la sécheresse et la dégradation du milieu qui réduit les disponibilités en produits agricoles à céder alors qu'en sens inverse la sédentarisation des familles peut rendre disponible une main d'oeuvre supplémentaire pour les cultures. D'autre part les services de l'Etat et les commerçants offrent aux deux groupes des substituts aux anciennes fonctions de l'échange : engrais, compléments alimentaires du bétail, pierres à lécher... Ils incitent donc à la constitution d'un élevage sédentaire fondé sur des aliments importés.

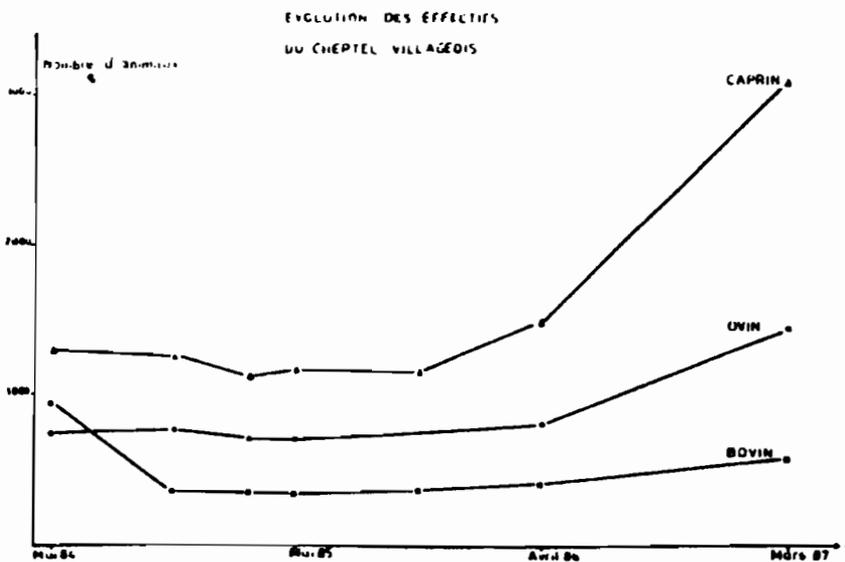
Les litiges et conflits semblent en augmentation : la sécheresse pousse les troupeaux vers les abords des champs et des jachères en début de saison des pluies, là où un pâturage suffisant existe encore. D'autre part points d'eau et parcours sont interdits par des mises en culture. La réduction des rapports contractuels n'est certainement pas étrangère à cette évolution.

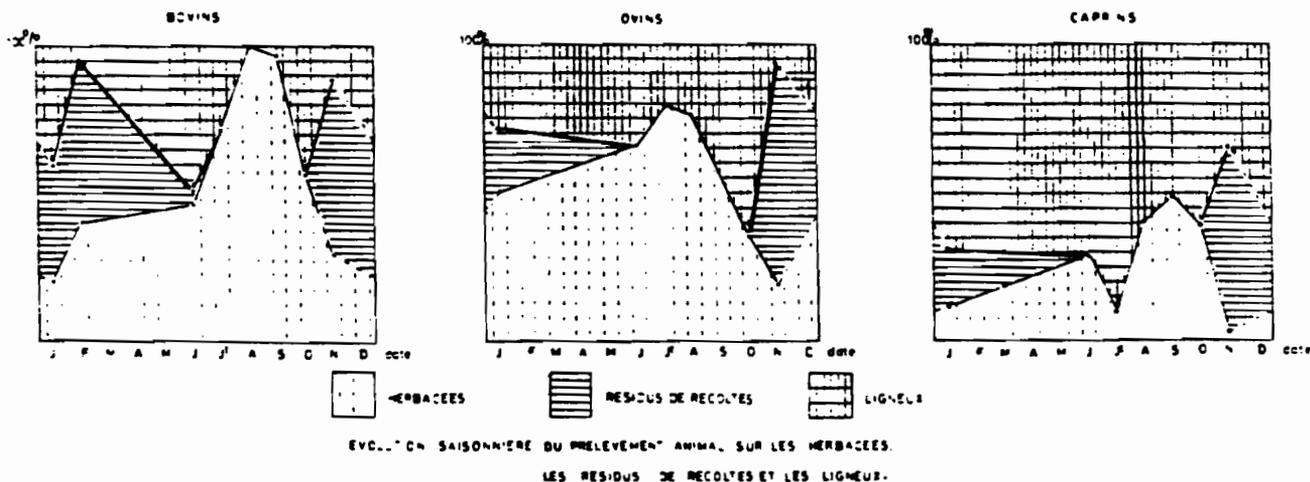
Cette transformation du système s'est accompagnée d'une évolution des effectifs et de la composition du troupeau constitué principalement de zébus à l'origine. La sécheresse des années 70 a contraint les éleveurs à s'orienter vers une option caprine, qui s'est renforcée à la suite des mauvaises saisons 1984-

1985. La baisse des bovins est due à une très forte mortalité liée à la disparition des ressources trophiques à des déplacements vers des zones plus humides mais moins favorables à l'élevage, car se posent alors de nouveaux problèmes pathologiques et d'accoutumance alimentaire. Ces déplacements conjoncturels ont été soit des transhumances saisonnières, soit des changements du lieu de sédentarisation.

Les éleveurs restés ou revenus ont donc décidé de développer leur élevage caprin au détriment du cheptel bovin en élaborant un système proche du système silmi-mossi où agriculture et élevage se partagent également la force de travail. La pression sur les ressources pastorales s'est alors modifiée. Les caprins pâturent essentiellement des

lignaux, surtout en Juillet, période des premières repousses sur la strate arborée, et notamment sur *Ptérocarpus luscens* et *Guiera senegalensis*.





Dans leur ration, la part des résidus de récolte est saisonnièrement importante (gousses d'oseille, feuilles d'arachide et de niébé). Les ovins consomment moins de ligneux, et dans la strate herbacée préférentiellement *Zornia glochidiata*. Les tiges de mil et de nombreuses Poacées et Papilionacées sont appréciées en abondance par les bovins qui ont la ration la plus variée.

On a fait remarquer que les caprins étaient les plus "agressifs" sur la végétation, par exemple en pâturant les jeunes plants de ligneux et portant ainsi préjudice à la régénération de ces espèces. Mais les bergers le sont beaucoup plus en voulant mettre à la disposition des zébus des fourrages plus abondants et plus variés en pratiquant effeuillages et ébranchages de façon intensive et désordonnée sur certains ligneux.

Ceci pose un problème d'encadrement, d'interventions extérieures spécifiques, peut être trop exclusivement axées jusqu'à présent sur des problèmes plus exclusivement agricoles.

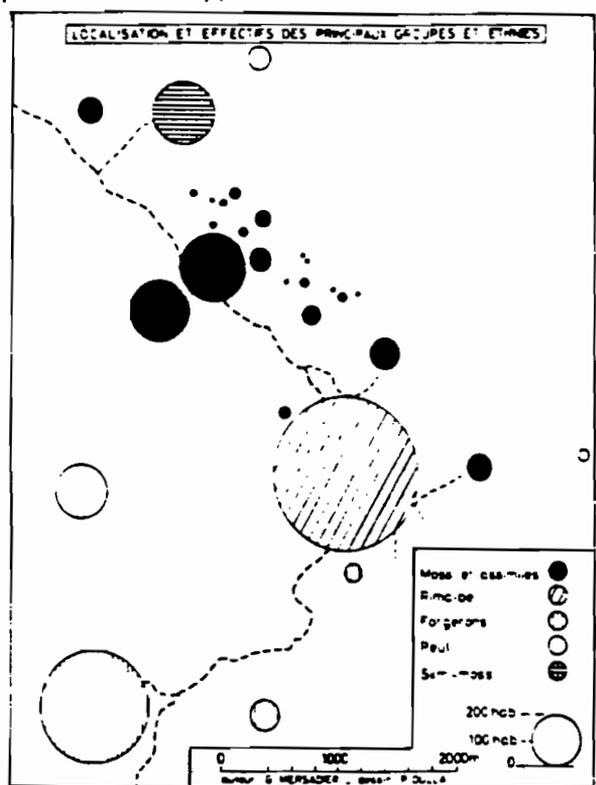
Les interventions extérieures : L'impact de la politique coloniale sur le village a été très limité. Cela peut s'expliquer par la distance qui sépare Bidi de Ouahigouya, seul centre administratif dont il dépendra jusqu'en 1959. De plus le pouvoir central considérait comme son seul intermédiaire avec la population la chefferie mossi, alors que jusqu'en 1930 se sont des chefs fulsé qui se succèdent à Bidi.

La mise en place des frontières actuelles à l'occasion de la reconstitution de la Haute-Volta en 1946* va placer cette zone frontalière dans un réseau de flux marchands incontrôlés et souvent clandestins en provenance du Soudan Français (Mali actuel). C'est le début de la pénétration des produits manufacturés (bicyclettes, lampes tempête et pétrole apparaissent à Bidi en 1950) qui circulent dans les petits marchés de village (celui de Bidi a été créé en 1945).

Jusqu'au début des années soixante, le développement des infrastructures sociales et sanitaires ainsi que des aménagements hydro agricoles concernait presque uniquement les chefs lieu de cercles et de subdivisions.

* Depuis 1932 elle était éclatée entre le Niger, la Côte-d'Ivoire et le Soudan Français (dont dépendait entre autres le cercle de Ouahigouya).

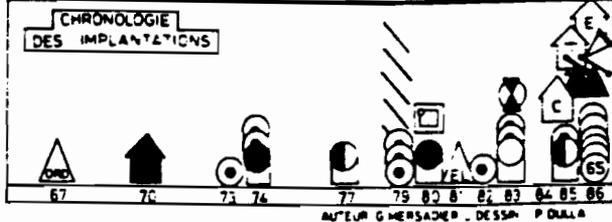
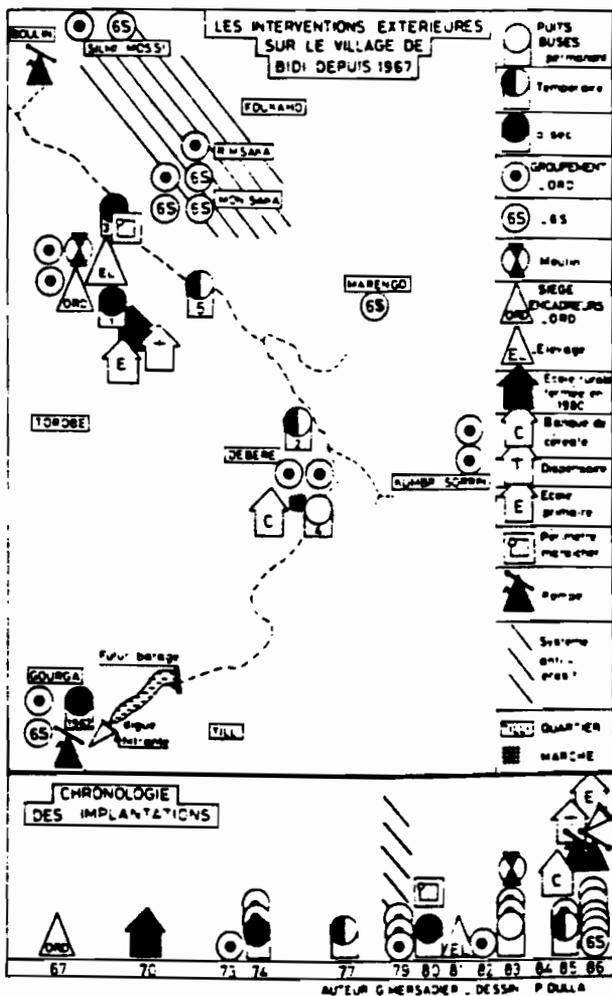
Avec la création des Organismes Régionaux de Développement (ORD) en 1966, le ministère de l'agriculture met en place une structure d'intervention en milieu rural. Les objectifs sont multiples : incitations à l'accroissement de la production (approvisionnement en matériels agricoles, engrais et pesticides) organisation de la population rurale (groupements villageois, coopératives) mise en place d'un système de crédit, aménagement de bas fond et de système anti-érosifs.



organisation de la population rurale (groupements villageois, coopératives) mise en place d'un système de crédit, aménagement de bas fond et de système anti-érosifs.

Fidi devient le siège d'une section ORD s'étendant sur cinq villages environnant. Elle est animée par un encadreur qui réside sur place chargé de la mise en œuvre de toutes les opérations concernant sa circonscription. Les groupements villageois (GV) structure de base sur laquelle s'appuie l'ORD, sont loin de représenter la diversité villageoise. Ils sont composés le plus souvent de membres d'un même lignage ou d'un même groupe social, ce qui ne favorise pas la résolution des problèmes communs l'ensemble de la communauté.

Les premiers G.V. ont surtout permis l'acquisition de matériel agricole grâce à un accès facile et rapide au crédit, les revenus des champs du groupement ou de travaux collectifs effectués pour des tiers permettant les remboursements. Mais manque de concertation avec l'encadreur et des rivalités entre quartier et souvent une mauvaise connaissance de la complexité des relations sociales à l'intérieur du village ont entraîné l'échec ou le détournement de certains projets. Par exemple un périmètre maraîcher destiné à la collectivité et géré par l'encadreur ORD a été installé sur des terres c bas fond qui se sont avérées avoir un statut très particulier. Cultivées antérieurement par les épouses du chef mossi, celles-ci conservaient le droit de cueillette ou de récolte de la culture en place, quelque soit l'individu ou le groupe qui cultive le lieu. Elles n'ont pas manqué, une fois les premiers plants levés, d'user de ce droit en se servant de choux, tomates ou piments. Ce périmètre est aujourd'hui à l'abandon.



Un deuxième exemple concerne le moulin céréalier, demandé par deux groupes féminins, celui des rimaïbé et celui du quartier de la chefferie. Il devait être, et a été d'abord, installé près du marché et géré en commun. Mais quand il fallut acheter des tôles pour l'abriter de la pluie, les femmes de la chefferie refusèrent leur participation car il ne se trouvait pas dans leur quartier. Le moulin est aujourd'hui installé chez elles, et les femmes rimaïbé, en raison de la distance, n'en profitent pas : il est très peu rentabilisé.

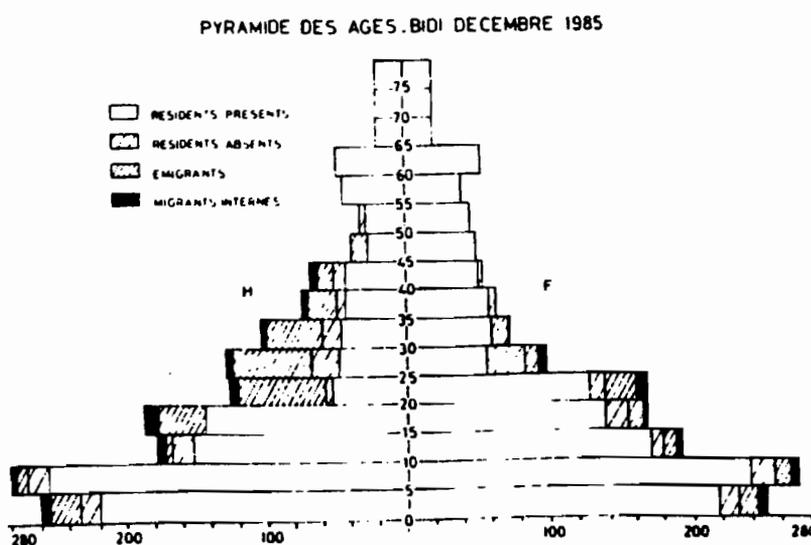
A partir de 1983, une planification régionale plus rationnelle (Plan Populaire de Développement 1984-1985 et Plan Quinquenal 1986-1990) ont permis la construction d'infrastructures collectives (banque de céréales, école, dispensaire). La participation de l'ensemble de la population à leur construction et à leur financement, leur localisation plus centrale, sont peut être les signes d'une unité retrouvée.

D'autre part, l'action récente de plusieurs ONG (Six S, Projet agro-écologique, programme forestier), la poursuite du programme d'hydraulique villageoise, et peut être aussi la présence d'une équipe de chercheurs sur le terrain, ont permis la mise en place rapide de certains aménagements : cordons pierreux, reboisement, pompes, digues filtrantes...).

Il n'en demeure pas moins que l'accès de la population à cet ensemble d'équipements est très limité : moins de 1 % de la population est alphabétisée, 3 % scolarisée depuis 1986, 8 % de la population fait partie d'un groupement villageois, 1 famille sur 10 utilise régulièrement le moulin. Les inégalités demeurent flagrantes, peul et rimaïbé restant en retrait à l'égard des innovations et équipements et de l'encadrement, encore trop peu dense et insuffisamment diversifié.

III. La mobilité, facteur d'équilibre

La pyramide des âges de la population de Bidi établie à partir des résultats du recensement général effectué en Décembre 1985, n'accuse globalement



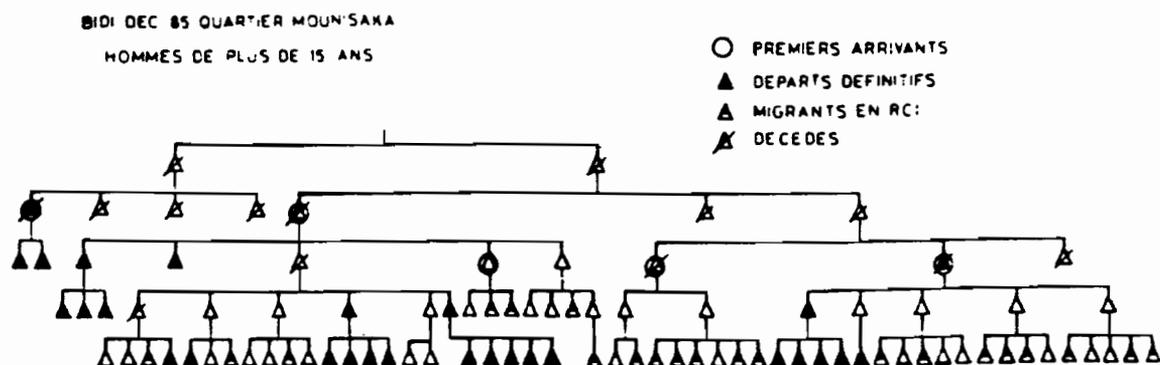
que les déformations habituelles en zone rurale africaine. Elles sont dues à l'imprécision sur les âges, à la moindre déclaration des enfants en bas âge, au souvenir des conséquences fiscales des recensements précédents (l'impôt "de capitation" n'existe plus au Burkina Faso depuis 1984). En Décembre 1985, (nous insistons sur le mois : Décembre) les irrégularités significatives apparaissent chez la population présente (en blanc), à laquelle il faut ajouter les absents qui ont normalement profité de la saison sèche pour rendre visite à des parents ou partir pour quelque commerce, les élèves des écoles

publiques ou coraniques. Ces absences peuvent être d'un jour, d'une semaine ou de plusieurs : théoriquement tous seront revenus dès les premières pluies.

A l'extrémité des tranches d'âge inférieures, la section figurée en noir résulte d'un accident. Elle provient d'une mauvaise interprétation des instructions données aux agents recenseurs qui ont enregistré comme "résidents absents" des ménages entiers ayant quitté le village, parfois depuis plusieurs années, pour s'installer sur de nouvelles terres au Burkina Faso, plus au Sud et plus à l'Ouest généralement. L'erreur n'ayant pas été systématique, elle ne donne pas d'informations quantifiées sur le phénomène, mais a l'intérêt de le faire apparaître.

Cet "expansionisme" principalement mossi a souvent été décrit et expliqué. Il résulte des pratiques culturelles extensives imposant la mise en culture de superficies de plus en plus importantes et appauvrissant les sols, accentué par la dépendance des enfants adultes par rapport aux parents et des cadets par rapport aux aînés. Pour faire face à l'accroissement démographique, et pour acquérir l'autonomie économique, une solution pour les jeunes adultes mariés est le départ vers des régions parfois proches mais encore relativement vides. C'est ainsi que se créent les "hiérarchies de nodosités lignagères" dont parle M. Izard*, qui les oppose à une "saturation homogène de l'espace". C'est ainsi que s'est créé peu à peu Bidi, à partir du début du siècle, par déversement d'excédents provenant d'autres villages, et qu'il a lui même maintenu un équilibre économique et social en évacuant ses propres excédents, et par l'utilisation massive de la migration au Ghana puis en Côte-d'Ivoire.

Les dimensions de ce type de mobilité étalée sur plusieurs décades, peuvent s'apprécier par l'établissement de généalogies, en allant et venant dans le temps mais aussi dans l'espace. Sur le fragment donné ci-dessous en exemple, ne figurent que les hommes adultes de plus de quinze ans ; la descendance de tous ceux qui ne sont pas venus à Bidi a été éliminée. A la dernière génération, 32 % des membres de ce lignage qui auraient pu, sous d'autres conditions, résider encore à Bidi sont définitivement partis. Toujours, dans ce cas précis, parce que leurs parents sont eux mêmes partis.



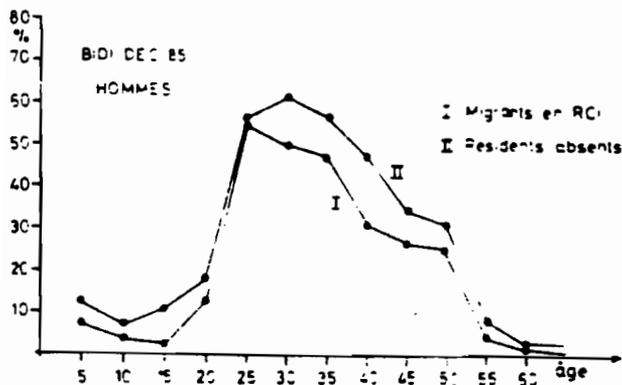
Les liens sociaux à l'intérieur du lignage subsistent, bien que les départs aient parfois eu pour origine, partiellement, des tensions familiales. Ils se manifestent par des visites réciproques, au travers de l'examen du lieu d'origine des épouses souvent issues du ou des villages d'origine (des nodosités), donc choisies par les parents (mais dans un lignage différent).

* Michel IZARD. A propos de l'identité ethnique. in "L'identité".
Séminaire interdisciplinaire dirigé par C. Lévi - Strauss - 1974 - 1975.
B. Grasset - pp. 305-311.

Et la meilleure preuve en est l'erreur commise lors du recensement : ils ont été déclarés par le chef de famille comme faisant partie de leur "zaka", au même titre que les absents provisoires.

Les liens économiques en revanche sont très distendus, se limitent aux présents d'usage à l'occasion de visites ou d'événements familiaux (mariages en particulier). La dernière manifestation de leur participation au système de production, mais non la moindre, a été leur départ du village. La centaine d'individus ainsi recensés à tort à Bidi a donc été éliminée dans la suite des analyses.

La migration en Côte-d'Ivoire au contraire est rarement considérée comme une rupture définitive, et les non-retour sont, effectivement l'exception. Nous avons rencontré en Côte-d'Ivoire essentiellement à Abidjan, trois cas où la famille entière est devenue ivoirienne, de fait sinon de droit : une des épouses au moins est alors ivoirienne, et pour le chef de famille Bidi n'est parfois plus qu'un souvenir d'enfance. Cette migration présente de multiples aspects fonction des objectifs recherchés, du lieu de migration, de l'âge du migrant et de son statut. Il faut renvoyer ici aux nombreuses études suscitées par ce phénomène (et en particulier l'enquête par sondage réalisée par l'ORSTOM de 1972 à 1974 sur l'ensemble du pays mossi) et nous limiter à un examen partiel des données recueillies sur la population de Bidi.



La courbe ci-contre où la migration de la population masculine est exprimée en pourcentage de la population totale de chaque tranche d'âge montre l'importance du phénomène un mois de Décembre. Lorsqu'on y superpose la courbe des résidents absents (les % sont cumulés) on est frappé par l'importante proportion d'absents aux âges les plus actifs : 60 % entre 20 et 35 ans.

Mais il s'agit d'une pointe saisonnière : dès le mois de Février on commence à enregistrer des retours. Une deuxième vague importante de départs débute en Juin pour atteindre un nouveau maximum

Aout. Sur la généalogie du quartier de Mounisaka figurent les migrants en Côte-d'Ivoire en Décembre 1985 : 54 % des recensés à la dernière génération, 23 % à la précédente. Nous sommes passé fin Mars 1987 dans le village de l'Ouest de la Côte-d'Ivoire où se rendent de façon privilégiée les migrants de ce quartier : 4 seulement étaient présents. Au mois d'Aout précédent ils étaient 14, plus 5 de quartiers différents. Trois semaines avant, nous avons rencontré la plupart d'entre eux à Bidi.

Ces mouvements sont liés à plusieurs facteurs. Pour les migrants en zone de plantation, le calendrier agricole en Côte-d'Ivoire commande en partie : les besoins en main d'œuvre sont plus importants de Juillet à mi-Septembre, période d'entretien intensif des plantations, et de fin Novembre à début Janvier, période de la récolte. L'âge du migrant et son statut en Côte-d'Ivoire (en corrélation étroite) interviennent aussi. Schématiquement trois types de statut existent sur plantations : "contrat" ou travail à la tâche, "aboussan" ou responsabilité entière de plantations avec partage de la récolte (1/3 pour le cacao, 1/2 pour le café), propriétaire de plantation.

Les trois peuvent se combiner, et il existe des variantes. Le passage d'un statut à l'autre est évidemment fonction de l'âge du migrant et de l'ancienneté de sa présence en un lieu donné. Les premières migrations sont généralement de courte durée, et peuvent être interrompues par de longs retours au village d'origine : en Côte-d'Ivoire, ces jeunes migrants s'initient sous la direction d'un plus ancien à de nouveaux types de culture, par des "contrats" conclus avec soit des planteurs autochtones, soit des "aboussan" ou des propriétaires de plantations mossi, généralement de la même famille ou du même village. Les nodosités lignagères se reconstituent en Côte-d'Ivoire, mais elles sont à volume variable, et accueillent sans problème les originaires du village appartenant à d'autres lignages.

Les aboussan et surtout les propriétaires de plantation sont astreint à une présence plus continue ; il espacent donc leurs retours au village, tenant compte des événements familiaux, du lieu de résidence de leur épouse (s'ils en ont plusieurs, une seule est généralement avec eux en Côte-d'Ivoire). Les contraintes des migrants à Abidjan ou d'autres centres urbains de Côte-d'Ivoire (dont l'itinéraire migratoire a très généralement commencé par plusieurs séjours sur plantations) sont sensiblement équivalentes : salariés, ils peuvent difficilement interrompre leur travail au risque de le perdre, sauf éventuellement s'ils se font remplacer par un parent (les gardiens par exemple). Parmi ceux-ci figurent la plupart des migrants Rimaïbé, bouchers ou commerçants de bétail.

Un troisième facteur doit, ou devrait intervenir dans le rythme des retours : les besoins en main d'oeuvre liés au calendrier agricole du village d'origine. Or les périodes de besoin maximum se superposent en partie en Côte-d'Ivoire et au Burkina Faso. Les plus jeunes, célibataires, encore très dépendants de l'autorité des aînés, reviennent ou restent en partie, et c'est sans doute une des raisons de la brièveté des premiers départs en migration : plus tard, leurs plus jeunes frères les remplaceront.

Il faut alors poser le problème du rôle économique de la migration. La présence de ces migrants en période de culture se justifierait-elle par le surplus de production qui en résulterait (à mettre en balance avec un surplus de consommation en période de soudure)? Les superficies cultivables étant peu extensibles, on peut tout au plus arguer de la meilleure qualité du travail de jeunes adultes, par rapport à celui d'enfants et d'adolescents. Les migrants sont d'ailleurs souvent conscients des conséquences de leur absence. A preuve cette réflexion recueillie en Côte-d'Ivoire "j'ai envoyé de l'argent pour payer des manoeuvres parce que nous (moi et mes frères) n'étions pas là pour cultiver". D'autre part les mauvaises années, lorsqu'il apparaît très vite que la récolte sera faible, un départ rapide s'impose. La souplesse introduite par la possibilité de migration est alors précieuse.

D'autant plus que les transferts de la Côte-d'Ivoire vers le village sont importants. Il est illusoire de vouloir les chiffrer. En espèces, les sommes rapportées à chaque retour varient, suivant le type de migration, de 15.000 à 200.000 francs (les déclarations des donneurs divergeant considérablement de celles des receveurs). Même les plus faibles ont un impact certain sur une économie encore peu monétarisée, par la possibilité qu'elles apportent d'acquisition d'intrants pour les cultures, d'investissements productifs, de bétail, d'amélioration de l'habitat. On enregistre encore, pendant les dernières années de forte sécheresse par la simple survie de la famille et son maintien au village.

Quant aux cadeaux rapportés, ils n'ont pas tous un caractère somptuaire comme on l'a souvent trop vite affirmé. La bicyclette ou mieux la mobylette sont des outils de travail précieux, la radio est le seul lien efficace avec le monde extérieur. Les vêtements, pagnes, petits cadeaux divers contribuent à l'amélioration de la qualité de la vie au village.

Globalement, on peut sans doute conclure que la migration contribue fortement au maintien de l'équilibre économique du système de production, mais en posant deux interrogations. Les efforts de lutte contre la dégradation des sols (diguettes anti-érosives, barrages, etc...) imposent un travail considérable en saison sèche : l'absence de la main d'oeuvre la plus efficace permettra-t-elle de réaliser l'indispensable ? Autre question : la baisse continue des cours du café et du cacao ne conduira-t-elle pas le gouvernement ivoirien à diminuer les prix d'achat au producteur, voire à imposer une limitation de la production ? L'intérêt ou même la possibilité de la migration s'affaiblirait alors, au risque de rompre l'équilibre très fragile de l'économie de toute la frange Soudano-Sahélienne du Burkina Faso et même de l'ensemble du pays.

*
* *
*

Ces deux questions conduisent à une autre, plus vaste : quel peut être le destin d'un territoire agro-pastoral dans une zone soudano-sahélienne, dont on peut craindre qu'elle devienne sahélo-soudanienne si les conditions climatiques ne s'améliorent pas de façon durable ?

Dans une situation en crise, de péjoration des ressources, il est presque normal d'assister à un relâchement des liens d'interdépendance, un durcissement des conflits, à l'apparition de repliements et de comportements opportunistes, ainsi qu'à un accroissement des inégalités.

Ces tensions, ces évolutions divergentes, se constatent surtout entre quartiers ou groupes de quartiers, entre ethnies dans un village aussi diversifié que Bidi. Pourtant nous avons vu des convergences villageoises pour la réalisation d'équipements à vocation collective : cela peut donner des raisons d'espérer.

Le quartier est et restera longtemps le niveau le mieux opératoire pour la diffusion de l'innovation, la démonstration, le contrôle de son efficacité. Mais les véritables solutions ne peuvent être trouvées et appliquées qu'avec un vrai consensus de la communauté entraînée ensemble dans un processus de dégradation dont elle est en partie, solidairement, responsable : il est dû, en condition de sécheresse, à une trop forte pression du système agro-pastoral. Alors que l'élevage pastoral reste utile, sinon indispensable, aux systèmes de culture. Surtout dans un contexte de fragilité des sols, de mauvaise fertilité chimique.



INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

Centre ORSTOM de OUAGADOUGOU

Boîte Postale 182 OUAGADOUGOU

BURKINA FASO

TÉL. : 30.67.37 - 30.67.39

TELEX. ORSTOM 5442 BF

PROGRAMME DE RECHERCHE :
DYNAMIQUE DES SYSTEMES AGROPASTORAUX
EN ZONE SOUDANO-SAHELIENNE
BIDI, YATENGA, BURKINA FASO.
RESULTATS D'ETAPE

NOVEMBRE 1988.

